

QUESTION ORALE H-0720/08

pour l'heure des questions de la période de session d'octobre 2008
posée conformément à l'article 109 du règlement
par Manuel Medina Ortega
à la Commission

Objet: Sécurité dans le domaine du transport aérien

Compte tenu de l'augmentation du coût du carburant et de la concurrence à laquelle se livrent les compagnies aériennes afin de maintenir une offre économique pour les citoyens de l'Union européenne et ce, au détriment de la sécurité du transport aérien, la Commission proposera-t-elle de nouvelles mesures en vue d'assurer la sécurité du transport aérien pour les citoyens européens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières de l'Union européenne?

Dépôt: 09.09.2008
es